Vivons-nous dans la communion des cœurs ?

Une année avec les Actes des apôtres : méditation du jeudi ler octobre 2020. Nous prions pour nos envoyés à Madagascar.



Source : Pixabay

Le succès des apôtres de Jésus dans les rues de Jérusalem, y compris dans le quartier du Temple, parvient aux oreilles de L'institution religieuse, ce qui va provoquer inquiétude, panique, et répression. On assiste là à une scène qui se répète souvent dans l'histoire des sociétés : l'affrontement entre une parole neuve et libre et des institutions soucieuses de leurs prérogatives et de leur pérennité. Pour les « inspirés » que sont Pierre et Jean , mieux vaut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, et rester dans la vérité de ce qu'ils ont vu et entendu, quitte à passer par la prison. Mais comment faire face à l'enthousiasme d'une multitude ? Pour éviter l'émeute, on relâche les apôtres, qui reprennent leur enseignement, alors que commence une nouvelle vie communautaire.

Le groupe des croyants était parfaitement uni, de cœur et d'âme. Aucun d'eux ne disait que ses biens étaient à lui seul, mais, entre eux, tout ce qu'ils avaient était propriété commune. C'est avec une grande puissance que les apôtres

rendaient témoignage à la résurrection du Seigneur Jésus et Dieu leur accordait à tous d'abondantes bénédictions. Personne parmi eux ne manquait du nécessaire. En effet, tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient la somme produite par cette vente et la remettaient aux apôtres ; on distribuait ensuite l'argent à chacun selon ses besoins. Par exemple, Joseph, un lévite né à Chypre, que les apôtres surnommaient Barnabas — ce qui signifie « l'homme qui encourage » —, vendit un champ qu'il possédait, apporta l'argent et le remit aux apôtres. » Actes 4, 32-36



L'évocation d'une communauté si parfaite peut faire rêver quand on imagine que « la vie nouvelle » avec Jésus est facile, elle peut faire peur si on y soupçonne les effets d'un conditionnement sectaire ; elle peut faire honte si on la prend comme miroir de nos imperfections ecclésiales si humaines. Mais elle peut et elle doit plutôt nous inspirer, puisqu'il est question dans le Livre des Actes des effets de l'Esprit de sainteté.

Il n'est pas question d'imiter dans le sens extérieur du terme, mais de s'interroger ensemble sur ce que signifie la communion de coeur et d'âme, cette communion qui produit des fruits très concrets : le partage, l'attention à autrui, la justice, la générosité, le désir d'être ensemble, d'accueillir de nouvelles personnes, et de rayonner.

De fait, chacun, chacune de ces hommes et femmes de Jérusalem ont été touchés, émus, gagnés par une Parole de vie qu'ils ont vécue comme leur étant personnellement adressée. Il ne s'agit pas d'une foule galvanisée et fanatisée par une communication performante ou un discours manipulateur, mais de personnes rassemblées par la joie de l'évangile. Et celles-ci ne sont pas en train de fonder un nouveau parti religieux sur base de convictions idéologiques, mais une « famille élargie », héritière d'un récit et porteuse d'une promesse de salut.

Questions pour nous ?

Comment articulons-nous la Parole et le souci d'autrui dans notre vie personnelle et communautaire ? Quelle cohérence ? Quelles difficultés ? Quels mouvements de l'une vers l'autre et vice-versa ?

Savons-nous placer au centre de la vie communautaire la recherche de cette union des cœurs et des âmes ? Par la prière, l'écoute, le témoignage, le partage biblique ?

Sommes-nous ouverts à la diversité culturelle et/ou stylistique des expressions de la joie de l'évangile : liturgie, poésie, musique, chants, danse, silence… ?



En priant pour nos envoyés à Madagascar, nous nous joignons à cette confession de foi :

Je crois en l'homme qui a dit :
Heureux ceux qui ont un cœur de pauvre, car le Royaume des
Cieux est à eux !...

Et qui n'avait pas une pierre où poser la tête.

Je crois en l'homme qui a dit :
Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés !...
Et qui a pleuré devant la tombe de son ami.

Je crois en l'homme qui a dit :

Heureux les humbles, car eux hériteront la terre !... Et qui s'est agenouillé devant ses disciples pour leur laver les pieds.

Je crois en l'homme qui a dit :

Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, car eux seront rassasiés !...

Et qui a touché le lépreux pour protester contre son rejet.

Je crois en l'homme qui a dit :

Heureux les miséricordieux, car à eux il sera fait miséricorde !...

Et qui a arrêté les religieux qui voulaient lapider la femme adultère.

Je crois en l'homme qui a dit :

Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu !... Et qui a laissé une femme verser un parfum de grand prix sur ses pieds.

Je crois en l'homme qui a dit :

Heureux les artisans de paix, car eux seront appelés fils de Dieu !...

Et qui a refusé de se défendre lorsqu'on est venu l'arrêter.

Je crois en l'homme qui a dit :

Heureux les persécutés à cause de la justice, car le Royaume des Cieux est à eux !...

Et qui a été injustement condamné et crucifié.

Je crois que cet homme est vivant par son Esprit et qu'il nous appelle à vivre dans l'esprit des Béatitudes.

Amen

Antoine Nouis, La galette et la cruche, tome 3, p. 108, éd.
Olivétan